

## Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction :	Code	Unité administrative
Technicien à l'exploitation informatique et au CAD (Centre d'assistance et de dépannage)	8950	Direction Systèmes d'information et Bureautique

## Section 2 – Sommaire de la fonction

Fournir à la clientèle une assistance et un support technique nécessaire à l'utilisation de la bureautique, des applications corporatives, de la réseautique et des télécommunications. Assurer la gestion des problèmes soumis au Centre d'assistance et de dépannage. Assurer le bon fonctionnement du réseau et des serveurs de la SIQ et le contrôle des travaux de production informatique.

## Section 3 – Description des tâches

1. Fournit l'assistance et le support technique de niveau intermédiaire requis pour l'utilisation des équipements informatiques et des logiciels de bureautique et d'applications corporatives, la réseautique et les télécommunications. Assure l'enregistrement et le suivi des appels à l'aide du logiciel de gestion des problèmes.
2. Analyse, diagnostique et solutionne les problèmes à tous les niveaux ou les assigne aux personnes-ressources selon la nature du problème et en assure le suivi.
3. Installe, configure et déploie les équipements et logiciels informatiques selon les standards en vigueur à la SIQ.
4. Contrôle les sauvegardes et les récupérations de copies de sécurité sur des serveurs UNIX et Windows et gère l'inventaire des rubans, et ce, pour tout le réseau (local et distant).
5. Effectue une surveillance adéquate pour assurer le bon fonctionnement du réseau et des serveurs par une utilisation adéquate des équipements et logiciels spécialisés mis à sa disposition. Prend les actions appropriées selon le type d'alerte ayant été émis.
6. Traite les demandes de droit d'accès aux applications corporatives aux bases de données ainsi qu'aux différents dossiers des serveurs UNIX.
7. Effectue la gestion des calendriers de production et assure le contrôle des travaux, prend les actions appropriées aux situations problématiques et fait rapport à son responsable.
8. Fait occasionnellement le suivi et la mise à jour de l'inventaire informatique et bureautique.
9. Effectue de la manutention d'équipements informatiques (emballe, déballe, transporte ou réaménagement).

**Section 1 – Identification de la fonction (suite)**

Titre de la fonction :	Code	Unité administrative
Technicien à l'exploitation informatique et au CAD (Centre d'assistance et de dépannage)	8950	Direction Systèmes d'information et Bureautique

**Section 3 – Description des tâches (suite)**

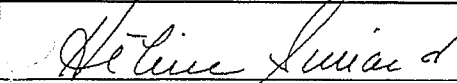
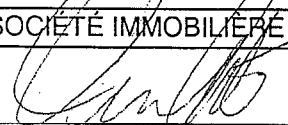
(Empty space for task description)

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

**ÉVALUATION**

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	4	6	4	3	5	5	3	1	2	4	2	4	1		
	180	120	40	22	80	83	60	13	24	32	6	112	8	780	10

**APPROBATION**

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
		21-04-2005